

Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union européenne

Vienne, les 17 et 18 septembre 2018

Document de travail

Session 2 : Investissements, innovation et éducation comme moteurs pour une Europe plus compétitive

Début mai, la Commission européenne a présenté sa proposition relative au Cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021 à 2027 sous le titre « Une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend ». Les engagements prévus se montent à 1.279 milliards d'euros, ce qui correspond à 1,11% du revenu national brut (1,03% actuellement). Avec cette proposition, l'UE veut répondre à deux défis : le fait que la sécurité et la stabilité jouent un rôle de plus en plus important dans un monde instable au moment où le Brexit va laisser un déficit financier. La Commission souhaite conclure les négociations sur le budget avant les prochaines élections européennes qui se tiendront au printemps 2019.

Pour les investissements, la recherche, l'innovation et la compétitivité, le CFP 2021-2027 contient quelques nouvelles priorités comme par exemple le programme de recherche européen Horizon Europe ou un Conseil européen de l'innovation (C.E.I).

Dans le cadre du mécanisme réformé pour l'interconnexion en Europe, l'Union continuera d'investir dans les réseaux transeuropéens de transport, de l'énergie et du numérique.

Le tout premier programme pour une Europe numérique devrait permettre de combler le déficit d'investissement actuel dans ce domaine, de développer et de renforcer la numérisation de la société et de l'économie européenne. S'inspirant du Fonds européen pour les investissements stratégiques, la Commission propose un programme d'investissement de type nouveau, entièrement intégré, baptisé InvestEU dont l'objectif est de stimuler la mobilisation d'investissements privés.

De nouveaux instruments budgétaires, un programme d'appui aux réformes ainsi qu'un outil d'aide à la mise en place de réformes, proposés par l'UE, viendront compléter InvestEU et les autres fonds européens en vue d'assurer la convergence économique, la stabilité financière, la création d'emplois et les investissements.

.....

Points à discuter :

- Le nouveau CFP définit-il les bonnes priorités pour stimuler la compétitivité de l'UE ?
- Les priorités du CFP dans ces domaines peuvent-elles aider l'UE à rester aux avant-postes de la recherche et de l'innovation mondiales ?
- Quel est le rôle de la BEI dans le financement d'entreprises innovantes, dont les PME?

.....

Nouveaux instruments budgétaires

Ainsi qu'elle l'avait annoncé dans le train de mesures pour l'**approfondissement de l'Union économique et monétaire européenne** du 6 décembre 2017, la Commission propose de nouveaux instruments budgétaires pour une zone euro stable et une convergence vers la zone euro dans le cadre de l'Union. Ces nouveaux instruments viendront compléter d'autres fonds

de l'Union, notamment les Fonds structurels et d'investissement européens et InvestEU, dans le soutien qu'ils apportent à la convergence économique, à la stabilité financière, à la création d'emplois et à l'investissement.

Un nouveau **programme d'appui aux réformes**, fort et doté d'un budget global de 25 milliards d'euros, apportera un soutien technique et financier aux réformes réalisées au niveau national. Ce nouveau programme sera distinct mais complémentaire des futurs Fonds structurels et d'investissement européens. Il comprendra un **outil d'aide à la mise en place de réformes** proposant des incitations financières, valables dans tous les États membres, en faveur des réformes essentielles recensées dans le cadre du Semestre européen. Cet outil se focalisera sur les réformes les plus à même de consolider les économies nationales et produisant des effets positifs sur d'autres États membres. Il s'agit notamment de réformes des marchés de produits et du travail ainsi que des systèmes éducatifs, de réformes fiscales, du développement des marchés de capitaux, de réformes visant à améliorer l'environnement des entreprises, ainsi que de mesures d'investissement dans les ressources humaines et de réformes de l'administration publique.

Ce nouveau programme comprendra également un **mécanisme de convergence** spécifique destiné à appuyer les efforts des États membres n'appartenant pas à la zone euro pour adopter la monnaie unique pendant la période couverte par le prochain cadre financier pluriannuel. Les sommes destinées au mécanisme de convergence seront transférées à l'outil d'aide à la mise en place de réformes si, d'ici à la fin de 2023, un État membre éligible n'a pas pris les mesures nécessaires pour demander à bénéficier du soutien du mécanisme de convergence. La participation aux trois volets du programme d'appui aux réformes se fera sur une base volontaire et les États membres conserveront la pleine propriété des réformes réalisées.

Un nouveau **mécanisme européen de stabilisation des investissements** complétera les instruments existants aux niveaux national et européen, dans le but d'absorber les grands chocs macroéconomiques asymétriques frappant la zone euro. Comme l'a révélé la crise qui s'est produite récemment, les stabilisateurs automatiques nationaux peuvent ne pas suffire pour faire face aux chocs asymétriques de grande ampleur et aux baisses d'investissement qui en résultent souvent. En plus des mécanismes existants, il est proposé que le budget de l'Union garantisse des prêts adossés («back-to-back») jusqu'à 30 milliards d'euros. Les prêts seront à la disposition des États membres respectant de stricts critères d'éligibilité en matière de politiques économiques et budgétaires rigoureuses. Le mécanisme européen de stabilisation des investissements offrira aussi une bonification d'intérêts afin d'assurer le financement nécessaire pour permettre aux budgets nationaux de maintenir les niveaux d'investissement. Cette bonification sera financée par des contributions en provenance des États membres de la zone euro équivalentes à une part de revenu monétaire (seigneurage). Le mécanisme européen de stabilisation des investissements pourrait être complété au fur et à mesure par des sources de financement supplémentaires, extérieures au budget de l'UE, comme un mécanisme d'assurance financé par des contributions volontaires versées par les États membres, ainsi que par le rôle éventuellement dévolu au Mécanisme européen de stabilité et au futur Fonds monétaire européen. Le mécanisme européen de stabilisation des investissements sera ouvert aux États membres n'appartenant pas à la zone euro s'ils contribuent à son financement en fonction de la clé de répartition pour la souscription au capital de la Banque centrale européenne.

Innovation, recherche et éducation dans le nouveau CFP

Le nouveau programme européen de recherche, **Horizon Europe**, aidera l'Europe à rester aux avant-postes de la recherche et de l'innovation mondiales. Comme le souligne le rapport du groupe de haut niveau dirigé par Pascal Lamy, les investissements dans la recherche permettront à l'Union de concurrencer les autres économies développées et les économies émergentes, de bâtir un avenir prospère pour ses citoyens et de préserver son modèle social unique. Poursuivant sur la lancée d'Horizon 2020, le nouveau programme continuera de promouvoir l'excellence dans la recherche et mettra davantage l'accent sur l'innovation, par exemple à travers le développement de prototypes, du patrimoine immatériel et du transfert de connaissances et de technologies. Un nouveau Conseil européen de l'innovation servira de guichet unique pour les innovateurs à fort potentiel et les innovateurs de rupture, dans le but de faire de l'Europe un précurseur en matière d'innovation créatrice de marchés.

Forte du succès du Fonds européen pour les investissements stratégiques lorsqu'il s'agit de catalyser les investissements privés à travers l'Europe, la Commission propose de mettre en place un nouveau fonds d'investissement pleinement intégré, InvestEU. Il permettra de n'utiliser qu'une part relativement limitée des ressources publiques pour mobiliser d'importantes ressources privées en vue de procéder à des investissements indispensables. En collaboration avec le groupe BEI (Banque européenne d'investissement) en tant que partenaire principal pour la mise en œuvre et d'autres partenaires tels que les banques de développement nationales, InvestEU regroupera tous les instruments financiers gérés de manière centralisée dans l'UE au sein d'une structure rationalisée unique. Cette nouvelle approche diminuera les chevauchements, simplifiera l'accès aux financements et réduira la charge administrative. Avec une contribution du budget de l'UE se montant à 15,2 milliards d'euros, InvestEU devrait mobiliser des investissements supplémentaires pour plus de 650 milliards d'euros à travers l'Europe.

Les infrastructures transfrontalières sont l'épine dorsale du marché unique, contribuant à la libre circulation des marchandises, des services, des entreprises et des citoyens. À travers le mécanisme réformé pour l'interconnexion en Europe, l'Union poursuivra ses investissements dans les réseaux transeuropéens du transport, du numérique et de l'énergie. Le futur programme exploitera mieux les synergies entre les infrastructures des secteurs du transport, du numérique et de l'énergie, par exemple en développant une infrastructure pour les carburants alternatifs ou des réseaux durables et intelligents qui étayeront le marché unique numérique et l'Union de l'énergie. Vu le succès de l'approche adoptée durant la période de programmation actuelle, une partie de l'enveloppe du Fonds de cohésion (11,3 milliards d'euros) sera transférée au mécanisme pour l'interconnexion en Europe, afin d'être consacrée à des projets de transport ayant une haute valeur ajoutée européenne.

Afin de combler l'écart actuel en matière d'investissement dans le numérique, la Commission propose de mettre en place un nouveau programme pour une Europe numérique afin de façonner et d'accompagner la transformation numérique de la société et de l'économie européennes. L'évolution technologique et la numérisation métamorphosent nos entreprises, nos sociétés, nos emplois et nos carrières, de même que nos systèmes éducatifs et nos régimes de protection sociale. En soutenant des projets stratégiques dans des domaines de premier plan tels que l'intelligence artificielle, les supercalculateurs, la cybersécurité ou la numérisation industrielle et en investissant dans les compétences numériques, le nouveau programme contribuera à parachever le marché unique numérique, une priorité clé pour l'Union. Dans le prochain cadre financier annuel, la Commission propose une augmentation

globale de 64 % des investissements dans la recherche, l'innovation et le numérique, en gestion directe. Ces investissements seront complétés par des projets dans les secteurs de la recherche, de l'innovation et du numérique soutenus par les Fonds structurels et d'investissement européens.